



DEMANDE de RESERVATION de SALLE(S)

NOM, Prénom.....

Adresse.....

Téléphone (impératif) :

Sollicite la réservation de :

- | | | | | | |
|--|-----|-----|--|-----|-----|
| <input type="checkbox"/> La grande salle des Fêtes | Oui | Non | <input type="checkbox"/> La salle de réunion | Oui | Non |
| <input type="checkbox"/> La petite salle | Oui | Non | (22, rue des Tilleuls) | | |
| <input type="checkbox"/> La cuisine | Oui | Non | | | |
| <input type="checkbox"/> Lave vaisselle | Oui | Non | | | |

Pour l'organisation de.....

Du.....àh

Au.....àh

Prescriptions en matière de sécurité : pour respecter les mesures de sécurité imposées aux collectivités, il est nécessaire de désigner :

- une personne qui sera responsable de la sécurité s'il n'y a pas utilisation de la scène (grande salle ou petite salle)
- une personne qui sera responsable de la sécurité s'il y a utilisation de la scène avec décors non inflammables (le matériel de sonorisation ou d'éclairage n'est pas considéré inflammable)
- une personne qui sera responsable de la sécurité + un service de sécurité s'il y a utilisation de la scène avec décor inflammable (cartons, papiers...). Le service de sécurité doit faire l'objet d'un engagement auprès d'une société spécialisée.

LA RESERVATION NE SERA DEFINITIVE QU'APRES ACCEPTATION DES PRESCRIPTIONS EN MATIERE DE SECURITE, de la CONVENTION et DEPOT de(s) CHEQUE(S) DE CAUTION

Fait à ARVERT, le
Le demandeur

Bon pour accord
Le Maire ou l'Adjoint Délégué

Après accord, vous êtes prié de vous présenter à la Mairie, le plus tôt possible, afin de signer la convention de location et de fournir deux chèques de caution : 305 € pour le matériel et 100 € pour le ménage, ainsi que la photocopie de votre attestation de responsabilité civile.

Etat des lieux et remise des clés : la présence de la personne en charge de la sécurité et de la personne sollicitant la location EST INDISPENSABLE LORS DE L'ETAT DES LIEUX